



Midi Centre

**LIGUE CONTRE LE CANCER**  
**Comité départemental de l'Aveyron**  
Impasse des Vieux Chênes  
12 000 RODEZ

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2023**

La Tour Raynalde  
4, Boulevard d'Estournel  
12000 RODEZ

Tél : 05 65 73 71 22

rodez@midi-centre.com

41, rue du Village  
d'Entreprises - Bâtiment 8  
31670 LABEGE

Tél : 05 61 19 03 60

toulouse@midi-centre.com



**LIGUE CONTRE LE CANCER**  
**Comité départemental de l'Aveyron**  
Impasse des Vieux Chênes  
12 000 RODEZ

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2023**

A l'assemblée générale de l'association,

**OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Comité Départemental de l'Aveyron de la Ligue Contre le Cancer relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**FONDEMENT DE L'OPINION**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### ***Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

### **RESPONSABILITES DES INSTANCES DIRIGEANTES DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient aux instances dirigeantes de l'association d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elles estiment nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe aux instances dirigeantes d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de dissoudre l'association ou de cesser son activité.



Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

**Fait à RODEZ, le 27 mars 2024**

### **LE COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**Cabinet de Conseils Associés MIDI-CENTRE**

**Claude SERIO, Associé**



## **Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par les instances dirigeantes de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2023	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2022
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>15 390.11</b>	<b>(14 068.11)</b>	<b>1 322.00</b>	<b>2 121.22</b>
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	15 390.11	(14 068.11)	1 322.00	2 121.22
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>50 000.00</b>		<b>50 000.00</b>	<b>41 040.00</b>
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés	50 000.00		50 000.00	41 040.00
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I</b>	<b>65 390.11</b>	<b>(14 068.11)</b>	<b>51 322.00</b>	<b>43 161.22</b>
<b>STOCKS et EN-COURS</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>AVANCES et ACOMPTEs sur COMMANDES</b>				
<b>CRÉANCES</b>	<b>23 737.96</b>		<b>23 737.96</b>	<b>25 360.50</b>
Créances clients, usagers et comptes rattachés	986.52		986.52	
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	22 751.44		22 751.44	25 360.50
Legs et donations en cours de réalisation				
<b>TRÉSORERIE</b>	<b>726 444.14</b>		<b>726 444.14</b>	<b>461 922.86</b>
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	726 444.14		726 444.14	461 922.86
Charges constatées d'avance	458.86		458.86	427.08
<b>ACTIF CIRCULANT - TOTAL II</b>	<b>750 640.96</b>		<b>750 640.96</b>	<b>487 710.44</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>816 031.07</b>	<b>(14 068.11)</b>	<b>801 962.96</b>	<b>530 871.66</b>
<b>ENGAGEMENT REÇUS</b>				
<b>LEGS NET A REALISER</b>				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF		Exercice au 31/12/2023	Exercice au 31/12/2022
<b>Fonds propres sans droit reprise</b>			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
<b>Fonds propres avec droit reprise</b>			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
<b>Ecart de réévaluation</b>			
<b>Réserves</b>			
Réserves statutaires ou contractuelles		486 380.37	429 821.56
Réserves pour projet de l'entité		60 000.90	60 000.90
Autres réserves		426 379.47	369 820.66
<b>Report à nouveau</b>			
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>		<b>266 900.82</b>	<b>56 558.81</b>
<b>Situation nette (sous total)</b>		<b>753 281.19</b>	<b>486 380.37</b>
<b>Fonds propres consommables</b>			
Fonds propres consommables			
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs			
<b>Subventions d'investissement</b>			
<b>Provisions réglementées</b>			
<b>FONDS PROPRES - TOTAL I</b>		<b>753 281.19</b>	<b>486 380.37</b>
<b>Fonds reportés liés aux legs ou donations</b>			
Fonds dédiés			
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II</b>			
<b>Provisions pour risques</b>			
Provisions pour charges		2 011.00	1 237.00
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III</b>		<b>2 011.00</b>	<b>1 237.00</b>
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
<b>AVANCES et ACOMPTE sur COMMANDES EN COURS</b>			
<b>DETTES</b>			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		46 670.77	43 254.29
Dettes des legs et donations		37 063.38	35 348.63
Dettes sociales		9 288.39	7 670.10
Dettes fiscales		319.00	235.56
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Legs et donations en cours de réalisation			
<b>Produits constatés d'avance</b>			
<b>EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV</b>		<b>46 670.77</b>	<b>43 254.29</b>
<b>Ecart de conversion passif (V)</b>			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		<b>801 962.96</b>	<b>530 871.66</b>

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	18 776.00	19 080.00	(304.00)	-1.59 %
Ventes de biens et services	30 245.11	26 535.55	3 709.56	13.98 %
Ventes de biens	120.00	190.00	(70.00)	-36.84 %
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	30 125.11	26 345.55	3 779.56	14.35 %
. dont parrainages				
Concours publics et subventions d'exploitation	8 216.00	8 166.00	50.00	0.61 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	349 818.67	317 949.98	31 868.69	10.02 %
Dons manuels	349 818.67	317 949.98	31 868.69	10.02 %
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	347 663.69	72 635.72	275 027.97	
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges		7 443.00	(7 443.00)	
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits		101.97	(101.97)	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>754 719.47</b>	<b>451 912.22</b>	<b>302 807.25</b>	<b>67.01 %</b>
Achats de marchandises	109.48	749.02	(639.54)	-85.38 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	121 249.62	97 042.70	24 206.92	24.94 %
Aides financières	272 206.62	216 582.73	55 623.89	25.68 %
Impôts, taxes et versements assimilés	1 269.66	761.12	508.54	66.81 %
Salaires et traitements	57 738.79	44 562.75	13 176.04	29.57 %
Charges sociales	15 083.41	11 592.83	3 490.58	30.11 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 573.22	899.10	674.12	74.98 %
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	21 903.84	24 780.63	(2 876.79)	-11.61 %
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>491 134.64</b>	<b>396 970.88</b>	<b>94 163.76</b>	<b>23.72 %</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>263 584.83</b>	<b>54 941.34</b>	<b>208 643.49</b>	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	3 523.99	1 743.47	1 780.52	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>3 523.99</b>	<b>1 743.47</b>	<b>1 780.52</b>	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>				
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>3 523.99</b>	<b>1 743.47</b>	<b>1 780.52</b>	

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>267 108.82</b>	<b>56 684.81</b>	<b>210 424.01</b>	
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>				
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	208.00	126.00	82.00	65.08 %
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>758 243.46</b>	<b>453 655.69</b>	<b>304 587.77</b>	<b>67.14 %</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>491 342.64</b>	<b>397 096.88</b>	<b>94 245.76</b>	<b>23.73 %</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>266 900.82</b>	<b>56 558.81</b>	<b>210 342.01</b>	
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat				
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole				
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
NON AFFECTÉS				



**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**

**CLOS AU 31/12/2023**

## TABLE DES MATIERES

	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES
<b>1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DE L'EXERCICE</b> .....	<b>4</b>
1.1 OBJET SOCIAL.....	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
<b>2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES</b> .....	<b>6</b>
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX .....	6
2.1.1 <i>Préambule</i> .....	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i> .....	6
2.2 DÉROGATIONS.....	6
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i> .....	6
<b>3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN</b> .....	<b>7</b>
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF .....	7
3.1.1 <i>Principes généraux</i> .....	7
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i> .....	7
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i> .....	7
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i> .....	8
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i> .....	9
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i> .....	9
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023</i> .....	9
3.1.7 <i>Stocks</i> .....	100
3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i> .....	100
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations</i> .....	100
3.1.3 <i>Disponibilités</i> .....	111
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i> .....	111
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i> .....	111
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF .....	122
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i> .....	122
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i> .....	133
3.2.3 <i>Provisions pour risques et charges</i> .....	144
3.2.3.1 <i>Tableau de variation</i> .....	144
3.2.3.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i> .....	144
3.2.4 <i>Dettes</i> .....	144
3.2.4.1 <i>Etat des échéances</i> .....	144
3.2.4.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i> .....	155
3.2.5 <i>Charges à payer par postes du bilan</i> .....	155
<b>4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT</b> .....	<b>166</b>
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) .....	166
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION .....	188
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i> .....	188
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i> .....	188
4.2.1.2 <i>Dons manuels et dons étrangers</i> .....	188
4.2.1.3 <i>Mécénat</i> .....	1818
4.2.1.4 <i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i> .....	1818
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i> .....	1818
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i> .....	1818
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i> .....	1919
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i> .....	1919
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i> .....	1919
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i> .....	200
4.2.5 <i>Utilisation des fonds dédiés</i> .....	200
4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	200
4.3.1 <i>Modalités de répartition des charges</i> .....	200
4.3.2 <i>Missions sociales</i> .....	200

4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i> .....	211
4.3.3.1	<i>Frais d'appel à la générosité du public</i> .....	211
4.3.3.2	<i>Frais de recherches des autres ressources</i> .....	211
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i> .....	211
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i> .....	211
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i> .....	222
4.4	<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD</b> .....	222
4.4.1	<i>Principes généraux</i> .....	222
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i> .....	222
4.5	<b>TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD</b> .....	233
4.6	<b>AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT</b> .....	244
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i> .....	244
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i> .....	244
4.7	<b>COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)</b> .....	255
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i> .....	255
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i> .....	288
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i> .....	288
5.	<b>AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE</b> .....	2929
5.1	<b>AUTRES INFORMATIONS</b> .....	2929
5.1.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i> .....	2929
5.1.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i> .....	3030
5.1.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i> .....	300
5.4.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i> .....	300

## 1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

### 1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

### 1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

### **1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE**

---

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- *Le financement des missions sociales s'élève à 348 630 € sur l'exercice 2023 alors qu'il était de 268 216 € sur l'exercice 2022*

- *Les legs comptabilisés en produits sur l'exercice s'élèvent à 332 373 € pour 2023 et ceux-ci s'élevaient à 44 724 € pour 2022*

## 2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

### 2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

---

#### 2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

#### 2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

### 2.2 DÉROGATIONS

---

#### 2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

### 3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

#### 3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

##### 3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

##### 3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	15 390			15 390
Immobilisations financières	41 040	8 960		50 000
<b>Total</b>	<b>56 430</b>	<b>8 960</b>	<b>0</b>	<b>65 390</b>

##### 3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Dim inution
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...		
→ ...		
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...		
→ ...		
<b>Immobilisations financières</b>	<b>8 960</b>	<b>0</b>
→ Autres titres immobilisés	8 960	
→ ...		
<b>Total</b>	<b>8 960</b>	<b>0</b>

### **3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé**

<b>Rubriques</b>	<b>Début Exercice</b>	<b>Dotations</b>	<b>Sorties de l'actif</b>	<b>Fin exercice</b>
Amort.Immobilsations incorporelles				
Amort.Immobilsations corporelles	13 269	799		14 068
Amort.Immobilsations financières				
<b>Total</b>	<b>13 269</b>	<b>799</b>	<b>0</b>	<b>14 068</b>



### 3.1.7 Stocks

L'association ne possède aucun stock.

### 3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
<b>Actif immobilisé</b> → Autres immobilisations financières			
<b>Actif circulant et charges d'avance</b> → Créances clients et comptes rattachés	987	987	
→ Autres Créances	22 751	22 751	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	459	459	
<b>Total</b>	<b>24 197</b>	<b>24 197</b>	<b>0</b>

### 3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2023	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	93 478	
Livrets et comptes épargne	232 966	2 398
Comptes à terme	400 000	
<b>Total</b>	<b>726 444</b>	<b>2 398</b>

### 3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>Fournisseurs débiteurs</b>		
→		
→		
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>		
→		
→		
<b>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</b>		
<b>Autres créances</b>		
→ Dons à recevoir	66	66
→ Divers produits à recevoir	22 686	25 294
→		
→		
→		
→		
<b>Disponibilités</b>		
<b>Total</b>	<b>22 752</b>	<b>25 360</b>

### 3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Charges constatées d'avance d'exploitation	459	427
<b>Total</b>	<b>459</b>	<b>427</b>

### 3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

#### 3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2023		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2023	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>	60 001								60 001	
→ Fonds statutaires										
→ Fonds de réserve générale	369 821		56 559						426 379	
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie										
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>							266 901			
<b>Ecart de réévaluation</b>										
<b>Réserves</b>										
<b>Report à nouveau</b>										
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	56 559								266 901	
<b>Subventions d'investissement</b>										
<b>Provisions réglementées</b>										
<b>Total</b>	<b>486 381</b>		<b>56 559</b>	<b>0</b>	<b>266 901</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>753 281</b>	

### 3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
<b>Subventions d'exploitation :</b>		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
<b>Ressources liées à la Générosité du Public :</b>		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
<b>Total</b>		0	0	0	0	0

### 3.2.3 Provisions pour risques et charges

#### 3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
<b>Provisions pour risques</b>				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
<b>Provisions pour charges</b>				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	1 237	774		2 011
→				
<b>Total</b>	<b>1 237</b>	<b>774</b>	<b>0</b>	<b>2 011</b>

#### 3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Augmentation des salaires de 2% par an pour l'ensemble du personnel ;
- Taux de rotation de 0% ;
- Taux de charges sociales de 45% pour l'ensemble du personnel ;
- Taux d'actualisation de 3,40% ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

### 3.2.4 Dettes

#### 3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 063	37 063		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	9 607	9 607		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes		0		
Produits constatés d'avance		0		
<b>Total</b>	<b>46 670</b>	<b>46 670</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

### 3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>Dettes fiscales :</b>	<b>774</b>	<b>560</b>
→ Impôt sur les sociétés	208	126
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes	566	434
→ Etat charges à payer		
<b>Dettes sociales :</b>	<b>8 833</b>	<b>7 347</b>
→ Urssaf/ Pôle emploi	1 712	1 797
→ Caisse de retraite	701	721
→ Caisse de prévoyance		
→ Personnel autres charges à payer	60	
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	4 884	3 700
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	1 365	1 019
→ Prélèvement à la source	111	110
<b>Total</b>	<b>9 607</b>	<b>7 907</b>

### 3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :</b>	<b>31 250</b>	<b>33 806</b>
→ FNP - Factures non parvenues	31 250	33 806
...		
...		
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
...		
...		
...		
<b>Dettes des legs et donations :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
...		
<b>Autres dettes :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
...		
...		
<b>Total</b>	<b>31 250</b>	<b>33 806</b>

## 4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

	Décembre 2023		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>REPORTING - COMITÉ DE L'AVEYRON</b>				
<b>EMPLOIS</b>				
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
1. MISSIONS SOCIALES	360 465,11	360 465,11	281 595,17	262 263,79
1.1 Réalisées en France	360 465,11	360 465,11	281 595,17	262 263,79
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	124 143,07	124 143,07	103 052,16	83 720,78
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	236 322,04	236 322,04	178 543,01	178 543,01
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	68 930,65	68 930,65	58 795,10	58 795,10
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	68 930,65	68 930,65	58 795,10	58 795,10
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	60 964,88	52 748,88	56 006,76	47 738,79
3.1 Frais d'information et de communication	229,60	229,60	80,60	80,60
3.2 Frais de fonctionnement	59 444,77	51 228,77	55 173,10	46 905,13
3.3 Autres charges	1 290,51	1 290,51	753,06	753,06
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	774,00	774,00	573,85	573,85
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	208,00		126,00	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE				
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>491 342,64</b>	<b>482 918,64</b>	<b>397 096,88</b>	<b>369 371,53</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>266 220,82</b>		<b>56 174,81</b>	
<b>B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS				
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
<b>TOTAL</b>				

REPORTING - COMITÉ DE L'AVEYRON		Décembre 2023		Décembre 2022	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>RESSOURCES</b>					
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>					
1.	PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-747 247,46	-747 247,46	-413 146,97	-413 146,97
1.1	Cotisations sans contrepartie	-18 096,00	-18 096,00	-18 696,00	-18 696,00
1.2	Dons, legs et mécénat	-349 818,67	-349 818,67	-317 949,98	-317 949,98
1.3	Autres produits liés à la générosité du public	-379 332,79	-379 332,79	-76 500,99	-76 500,99
2.	PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-2 100,00		-24 515,72	
2.1	Cotisations avec contrepartie				
2.2	Parrainage des entreprises				
2.3	Contributions financières sans contrepartie				
2.4	Autres produits non liés à la générosité du public	-2 100,00		-24 413,75	
3.	SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-8 216,00		-8 166,00	
4.	REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			-7 443,00	-7 443,00
5.	UTILISATIONS DES FONDIS DEDIES ANTERIEURS				
	<b>TOTAL</b>	<b>-757 563,46</b>	<b>-747 247,46</b>	<b>-453 271,69</b>	<b>-420 589,97</b>

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		Décembre 2023		Décembre 2022	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>					
1.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
	Bénévolet				
	Prestations en nature				
	Dons en nature				
2.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3.	CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
	Prestations en nature				
	Dons en nature				
	<b>TOTAL</b>				

## 4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

### 4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

#### 4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

#### 4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 0 €

#### 4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

#### 4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
<b>Quote-part de générosité reçue d'autres organismes</b>		
→ Dons des associations et autres	347 664	48 222
→ ...		
<b>Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :</b>		
→ Manifestations	0	6 870
→ Ventes et autres refacturations	1 493	190
→ Activités de récupérations	26 652	19 476
→ Produits financiers	3 524	1 743
<b>Total</b>	<b>379 333</b>	<b>76 501</b>

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

### 4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

#### 4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

#### **4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie**

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

#### **4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public**

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice 2023</b>	<b>Exercice 2022</b>
<b>Ventes de marchandises ou de prestations de services</b>	2 100	
<b>Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :</b>		
<b>Autres produits :</b>		102
<b>Total</b>	<b>2 100</b>	<b>102</b>

#### **4.2.3 Subventions et autres concours publics**

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
  - Les subventions d'exploitation ;
  - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

#### 4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### 4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

#### 4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance  
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition.

#### 4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2023	2022
Actions pour les malades	84 440	81 527
Actions d'information, prévention,dépistage	30 666	10 850
Actions de formation	259	293
Actions de recherche	7 134	9 638
Actions autres	1 643	743
<b>Total</b>	<b>124 142</b>	<b>103 051</b>
Versement à d'autres organismes	2023	2022
Actions pour les malades	14 703	15 035
Actions d'information, prévention,dépistage		0
Actions de formation		
Actions de recherche	221 619	163 508
Actions autres		
<b>Total</b>	<b>236 322</b>	<b>178 543</b>

### **4.3.3 Frais de recherche de fonds**

#### **4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public**

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

#### **4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources**

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

### **4.3.4 Frais de fonctionnement**

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

<b>Rubriques</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Frais d'information et de communication	230	81
Frais de gestion	52 669	47 722
Cotisations statutaire	5 899	6 690
Impôts et taxes	877	761
Charges financières	491	
Dotations aux amortissements	799	
<b>Total</b>	<b>60 965</b>	<b>55 254</b>

### **4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations**

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux

amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

#### **4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice**

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice 2023</b>	<b>Exercice 2022</b>
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### **4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD**

#### **4.4.1 Principes généraux**

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

#### **4.4.2 Principes de valorisation**

<b>Nature de la contribution</b>	<b>Méthode de valorisation</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Bénévolat Prestation Autres (à préciser)	SMIC x 1,5 Tarif négocié		
<b>Total</b>		<b>0</b>	<b>0</b>

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

Les contributions volontaires en nature ont seulement été valorisées dans l'annexe et n'ont pas été comptabilisées sur l'exercice 2023.

**4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD**

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisation en France		Réalisation à l'étranger						
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes					
Achats de marchandises	109								109
Variation de stock									0
Autres achats et charges externes	44 749				28 873				121 249
Aides financières	35 865	236 322							272 207
Impôts, taxes et versement assimilés									1 270
Salaires et traitements	31 601				877				57 739
Charges sociales					9 379				15 083
Dotations aux amortissements et dépréciations					15 083				1 573
Dotations aux provisions					799	774			0
Report en fonds dédiés									0
Autres charges	11 799								0
Charges financières					5 954				2 190 4
Charges exceptionnelles									0
Participations des salariés aux résultats									0
Impôt sur les bénéfices									208
<b>TOTAL</b>	<b>124 143</b>	<b>236 322</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>60 965</b>	<b>774</b>	<b>208</b>	<b>0</b>	<b>491 342</b>

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisation en France	Réalisation à l'étranger		
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations de services				
Personnel bénévole				
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## 4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

### 4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2023
Contrôle légal des comptes Autres missions	4 350
<b>Total</b>	<b>4 350</b>

### 4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2023
<b>Produits exceptionnels</b>	
→	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
<b>Total</b>	<b>0</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	
→	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
<b>Total</b>	<b>0</b>

## 4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

### 4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

Détails	REPORTING - COMITÉ DE L'AVEYRON		EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	Décembre 2023		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>						
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>			<b>360 465,11</b>	<b>360 465,11</b>	<b>281 595,17</b>	<b>262 263,79</b>
1.1 Réalisées en France			360 465,11	360 465,11	281 595,17	262 263,79
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme			124 143,07	124 143,07	103 052,16	83 720,78
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé			84 440,30	84 440,30	81 527,13	66 527,13
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			30 666,41	30 666,41	10 850,00	6 518,62
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et a			259,39	259,39	292,76	292,76
Actions de société et politique de santé			1 642,70	1 642,70	743,29	743,29
Actions internationales réalisées par l'organisme						
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer			7 134,27	7 134,27	9 638,98	9 638,98
Actions de création-subvention-administration d'établissement						
Autres actions						
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France			236 322,04	236 322,04	178 543,01	178 543,01
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé			14 703,20	14 703,20	15 035,20	15 035,20
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public						
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et a						
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer			221 618,84	221 618,84	163 507,81	163 507,81
Programmes nationaux			221 618,84	221 618,84	163 507,81	163 507,81
Programmes régionaux et départementaux						
Mission reversement legs						
Autres actions						
Actions de société et politique de santé						
1.2 Réalisées à l'étranger						
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme						
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes						
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>			<b>68 930,65</b>	<b>68 930,65</b>	<b>58 795,10</b>	<b>58 795,10</b>
2.1 Frais d'appel à la générosité du public			68 930,65	68 930,65	58 795,10	58 795,10
Frais d'appel de dons			51 980,24	51 980,24	47 503,54	47 503,54
Frais d'appel des legs						
Frais de traitements des dons			6 629,18	6 629,18	7 438,69	7 438,69
Frais de traitements des legs			6 774,13	6 774,13	31,55	31,55
Frais de campagne pour des dons en nature						
Frais pour manifestations et ventes			2 827,10	2 827,10	3 507,32	3 507,32
Activités de récupérations			720,00	720,00	314,00	314,00
2.2 Frais de recherche d'autres ressources						
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades						
Frais de Recherche de Mécénat Info, Prév, Dép						
Frais de Recherche de Mécénat Formation						
Frais de Recherche de Mécénat Recherche						
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades						
Concours ext-parrainage entp Info, Prév, Dép						
Concours ext-parrainage entp Formation						
Concours ext-parrainage entp Recherche						
Frais de recherche partenariat						
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics						
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>60 964,88</b>	<b>52 748,88</b>	<b>56 006,76</b>	<b>47 738,79</b>
3.1 Frais d'information et de communication			229,60	229,60	80,60	80,60
Frais d'information et de communication externe			229,60	229,60	80,60	80,60
Frais d'information et de communication interne						
3.2 Frais de fonctionnement			59 444,77	51 228,77	55 173,10	46 905,13
Frais de gestion			52 668,98	44 452,98	47 722,31	39 454,34
Formation administrative						
Impôts et taxes			876,51	876,51	761,12	761,12
Cotisation statutaire 10%			5 899,28	5 899,28	6 689,67	6 689,67
3.3 Autres charges			1 290,51	1 290,51	753,06	753,06
Charges financières			491,29	491,29	427,81	427,81
Dotations aux amortissements			799,22	799,22	325,25	325,25
Charges exceptionnelles						
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>			<b>774,00</b>	<b>774,00</b>	<b>573,85</b>	<b>573,85</b>
<b>5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>			<b>208,00</b>		<b>126,00</b>	
<b>6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>						
Report en fonds dédiés sur subventions d'exploitation						
Report en fonds dédiés sur contributions financières						
Report en fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège						
Report en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public						
Report en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public provenant du siège						
<b>TOTAL CHARGES</b>			<b>491 342,64</b>	<b>482 918,64</b>	<b>397 096,88</b>	<b>369 371,53</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>			<b>266 220,82</b>		<b>56 174,81</b>	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<i>CHARGES PAR DESTINATION</i>				
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>				
<i>Réalisées en France</i>				
<i>Réalisées à l'étranger</i>				
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>				
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>				
<b>TOTAL</b>				

Détails	REPORTING - COMITÉ DE L'AVEYRON		EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	Décembre 2023	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>						
<b>1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	-747 247,46	-747 247,46	-413 146,97	-413 146,97		
<i>1.1 Cotisations sans contrepartie</i>	-18 096,00	-18 096,00	-18 696,00	-18 696,00		
Cotisations	-18 096,00	-18 096,00	-18 696,00	-18 696,00		
<i>1.2 Dons, legs et mécénat</i>	-349 818,67	-349 818,67	-317 949,98	-317 949,98		
Dons manuels non affectés	-338 474,09	-338 474,09	-264 670,17	-264 670,17		
Dons manuels affectés	-11 344,58	-11 344,58	-53 279,81	-53 279,81		
Legs, donations et assurances-vie non affectés						
Legs et autres libéralités affectés						
Mécénat						
<i>1.3 Autres produits liés à la générosité du public</i>	-379 332,79	-379 332,79	-76 500,99	-76 500,99		
Manifestations			-6 869,60	-6 869,60		
Ventes (dont abonnement à vivre)	-120,00	-120,00	-190,00	-190,00		
Prestations et autres ventes	-1 372,93	-1 372,93				
Activités de récupération	-26 652,18	-26 652,18	-19 475,95	-19 475,95		
Charges et Produits exceptionnels						
Droits d'Auteurs						
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)						
Autres produits affectés						
Produits financiers	-3 523,99	-3 523,99	-1 743,47	-1 743,47		
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	-347 663,69	-347 663,69	-48 221,97	-48 221,97		
<b>2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	-2 100,00		-24 515,72			
<i>2.1 Cotisations avec contrepartie</i>						
Cotisations						
<i>2.2 Parrainage des entreprises</i>						
Parrainage et recherche partenariat						
<i>2.3 Contributions financières sans contrepartie</i>			-24 413,75			
Contributions financières reçues			-24 413,75			
<i>2.4 Autres produits non liés à la générosité du public</i>	-2 100,00		-101,97			
Autres prod d'activités annexes et prest	-2 100,00		-101,97			
Transfert de charges						
Produits exceptionnels						
Ventes et Prestations (Comités)						
<b>3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	-8 216,00		-8 166,00			
Etat						
SINCA						
Collectivités locales	-8 216,00		-8 166,00			
Autres organismes						
Autres subventions affectées aux missions sociales						
<b>4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>			-7 443,00	-7 443,00		
<b>5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS</b>						
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation						
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières						
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège						
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP						
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés						
<b>TOTAL</b>	<b>-757 563,46</b>	<b>-747 247,46</b>	<b>-453 271,69</b>	<b>-420 589,97</b>		

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>				
<b>3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>				

#### **4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public**

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2016	Photocopieur	5 220			5 220	0	0
	Projecteur	1 992			1 992	0	0
	Arche pub.	2 347			2 347	0	0
2020	Ordinateur PC	1 229			1 229	3	3
2022	Ordinateur	815			815	272	272
	Ordinateur	1 573			1 573	524	524
<b>Total</b>		<b>13 176</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>13 176</b>	<b>799</b>	<b>799</b>

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

#### **4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public**

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

## 5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

### 5.1 AUTRES INFORMATIONS

#### 5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
<b>Administrateurs élus</b> Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc...	22	742	0	12 822
<b>Bénévoles "administratifs"</b> Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc...) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	1	35	0	605
<b>Bénévoles de terrain</b> Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	9	288	0	4 977
<b>Total</b>	<b>32</b>	<b>1 065</b>	<b>1</b>	<b>18 403</b>

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,28 € (nbre heure équivalent temps plein x 17,28 €), ou renseigné par le calcul de GABES

### 5.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	2	3 605	2
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>3 605</b>	<b>2</b>

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

### 5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements 6257 - Réceptions ... ... ...	Frais de transport et hébergement Restauration ... ... ...	5 934
<b>Total</b>		<b>5 934</b>

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

### 5.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 2 347 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.